

Révision du Partenariat mondial

Note d'information pour la 3^{ème} session

21^{ème} réunion du Comité de pilotage, 7-8 juillet 2021

On trouvera dans le présent document un aperçu des objectifs et du champ d'application de la révision en cours du Partenariat mondial, ainsi que des prochaines mesures prévues pour favoriser les échanges entre les membres du Comité de pilotage sur la manière d'utiliser les premiers résultats de la révision, afin d'encourager la participation des responsables politiques à l'approche de la prochaine réunion du Comité de pilotage et au-delà.

Personnes à contacter pour toute question :

Mme Yuko SUZUKI-NAAB, yuko.suzuki@undp.org

M. Eric BENSEL, eric.bensel@oecd.org

Correspondante auprès des coprésidents :

Mme Andrea RIES, andrea.ries@eda.admin.ch

1. Objectifs et champ d'application¹

Conformément à la direction et aux conseils des quatre coprésidents, l'objet de la révision du Partenariat mondial est d'évaluer et de proposer des recommandations en vue de la réalisation du mandat actuel du Partenariat mondial, à savoir *contribuer à la réalisation du Programme 2030 en optimisant l'efficacité de toutes les formes de coopération pour le développement*. Pour ce faire, la révision du Partenariat mondial se décline en deux volets liés entre eux : 1) la **révision de la performance** et 2) la **révision de la gouvernance**.

Le principal objectif de la **révision de la performance** est de répondre aux questions suivantes : *Dans quelle mesure le Partenariat mondial s'est-il acquitté de son mandat et de quelle façon peut-on améliorer son action ?* Pour ce faire, la révision de la performance consiste à évaluer la pertinence et l'efficacité/l'impact (continus) du Partenariat mondial aux niveaux mondial et national. De plus, la révision de la performance doit permettre de comprendre de quelle manière et pour quelle raison la dynamique (la vitalité de l'engagement des communautés/réseaux organisationnels) du Partenariat mondial a évolué au fil du temps. Le principal objectif de la **révision de la gouvernance** est de répondre aux questions suivantes : *Dans quelle mesure et de quelle manière le fonctionnement des dispositifs de leadership et de gouvernance du Partenariat mondial peut-il être amélioré pour faciliter la réalisation de son mandat ?* Pour ce faire, la révision consiste à examiner cinq facteurs de réussite du « système de coopération »² : la stratégie, la coopération, la structure de pilotage, les processus et la capacité d'apprentissage.

Lors de l'analyse des résultats de la révision, il conviendra de veiller en particulier à répertorier et à expliquer les changements dans l'application des principes d'efficacité du développement aux niveaux mondial, régional et national (c'est-à-dire les changements de comportement). Cette analyse sera structurée à l'aide du modèle de changement de comportement COM-B³, qui consiste précisément à examiner de quelle manière les **Capacités**, les **Opportunités** et les **Motivations** pour adopter le changement de comportement souhaité peuvent être améliorées.

Pour procéder à la révision, une série détaillée de questions a été élaborée. On pourra apporter des réponses à ces questions en collectant des données à l'aide d'études théoriques et d'entretiens (étude sur les perceptions) auprès d'un large groupe de parties prenantes du Partenariat mondial, représentant les différentes communautés qui composent le Partenariat mondial. En outre, la faisabilité d'une enquête en ligne est actuellement examinée afin d'offrir la possibilité à un nombre plus important de parties prenantes de contribuer à la révision. Une fois achevé le processus de collecte de données, et conformément à l'objectif d'apprentissage de la révision, un atelier⁴ sera organisé qui permettra de valider et de réfléchir ensemble aux principaux résultats, et constituera ainsi le point de départ d'un processus participatif destiné à produire des idées pour faire évoluer au mieux le Partenariat mondial.

¹ Partie préparée par une équipe indépendante chargée de la révision

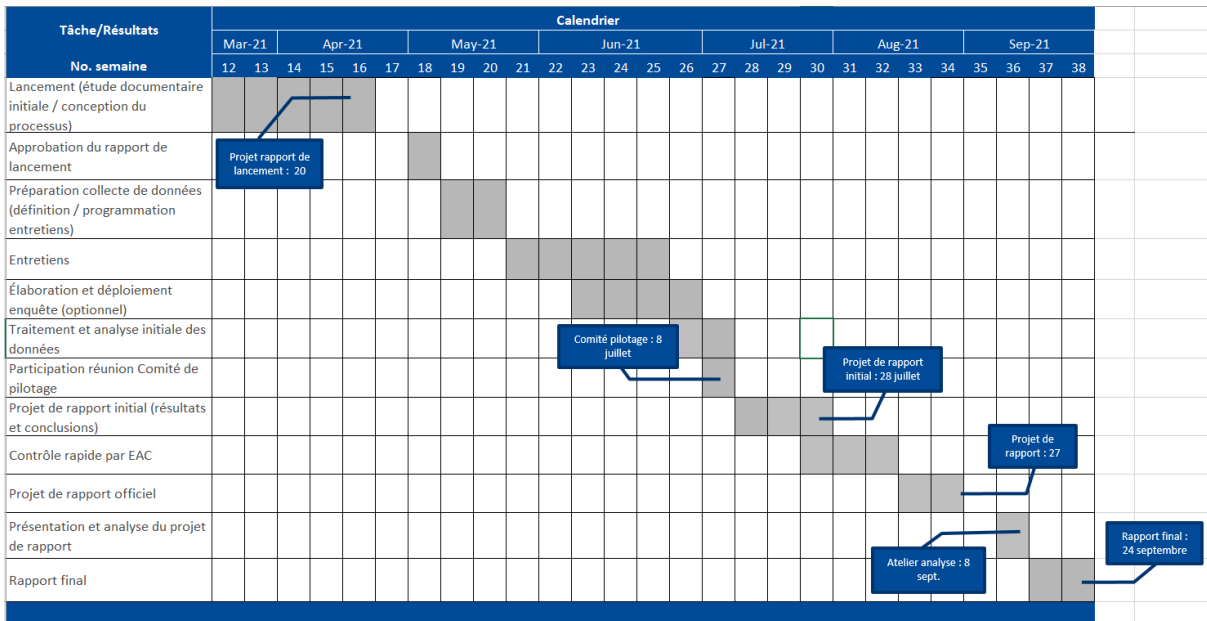
² Le modèle « Capacity WORKS », présenté dans la publication *Cooperation Management for Practitioners, Managing Social Change with Capacity WORKS* (GIZ GmbH, 2015), est utilisé.

³ The COM-B Theory of Change, John Mayne, 2018

⁴ Réunissant les coprésidents, des représentants des différentes communautés et des membres de l'Équipe d'appui conjointe.

Enfin, la révision de la performance et de la gouvernance doit donner lieu à une série de recommandations pratiques permettant de redynamiser le Partenariat mondial et de déterminer quelle sera la meilleure manière de conserver la pertinence et l'efficacité de la performance du Partenariat mondial dans la réalisation de son mandat.

Le processus de lancement de la révision du Partenariat mondial a été finalisé en mai 2021, tandis que le processus global de révision devrait prendre fin au cours de la deuxième quinzaine de septembre 2021. Le tableau ci-dessous reproduit le calendrier détaillé de la mise en œuvre de la révision du Partenariat mondial.



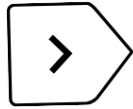
2. Prochaines mesures proposées

Il est prévu que le rapport des consultants indépendants contienne des recommandations concernant :

- les moyens de reconstituer une dynamique et de conserver la pertinence et l'efficacité du Partenariat mondial ; et
- l'amélioration de la gouvernance et des méthodes de travail du Partenariat mondial.

Après la présentation du rapport, les coprésidents réfléchiront à la manière de donner suite aux recommandations en ce qui concerne les orientations futures du Partenariat mondial, dans le contexte du volet politique de la RHN3, et travailleront avec le Comité de pilotage et l'Équipe d'appui conjointe pour traiter les principales questions liées à l'organisation du travail.

La feuille de route (voir ci-dessous) décrit les prochaines mesures proposées par les coprésidents pour donner suite aux conclusions et recommandations du rapport issu de la révision indépendante, à l'approche de la 3^{ème} réunion de haut niveau.



EXAMEN DU PARTENARIAT MONDIAL FEUILLE DE ROUTE

Examen des dossiers, collecte des données & les entretiens avec les parties prenantes, l'analyse par l'équipe des consultants chargés de l'examen

Rapport préliminaire

Rapport final

Les coprésidents réfléchissent et consultent sur le rapport en vue de la réunion du comité de pilotage

Mise en œuvre des recommandations : conception d'une nouvelle approche, d'une nouvelle gouvernance et de nouvelles modalités de travail pour le Partenariat mondial

